

## Règlement Foulées Medisaises Daniel Berr

### Article 1 : 5 et 10 Km

Epreuve ouverte à tous, hommes et femmes, licenciés ou non, nés en 2007 et avant.. A partir de 14 ans  
**1.250Km** : Epreuve non chronométrée ouverte aux benjamins, poussins et éveil athlétique filles ou garçons, licenciés ou non, avec une autorisation parentale, (nés entre 2013 et 2009).

### Article 2 : Engagement

**10.00€** par participant pour les 5 et 10 Km, et marche athlétique, gratuit pour les 1.250 km.

**6.00€** par participant pour les randonnées

A envoyer à Mme Simon - Médis Animaton - 11 rue des Pastries 17600 Médis, avant le 9 août 2022.

Ou en ligne jusqu'au 14 août 2022 18h00 sur <https://www.chronometrage.com>

Téléphone : 06.77.17.46.43.

### Article 3 : Distance

**1.250 Km : (7 ans à 13 ans)** Eveil athlétique, poussins, benjamin, **sans chronométrie.**

**5 Km et 5 km Marche athlétique:** A partir de la catégorie minime (14-15 ans)

**10 Km** : A partir de la catégorie cadet (16-17 ans)

### Article 4 : Parcours

1 boucle de 5 km.

2 boucles de 5 km.

1,250 Km, sol en herbe principalement.

### Article 5 : Accueil

**A 7h30** salle polyvalente de Médis, remise des dossards. Se munir de 4 épingles. Vestiaires et douches salle polyvalente non gardés. Départ 9h00 pour le 10km et 9h15 pour le 5 km et marche athlétique. Départ 10h45 pour le 1.250 km.

Départ 9h30 pour les randos

### Article 6 : Inscription

Pour les licenciés de **fédération d'athlétisme**, fournir la copie de licence de l'année en cours.

Pour les non licenciés fournir la copie du certificat médical conforme de l'année en cours.

Les ressortissants étrangers doivent obligatoirement fournir à l'organisateur avec le bulletin d'inscription, une copie de leur pièce d'identité ou passeport et une copie du titre de séjour régulier en France en cours de validation.

Il est strictement interdit de participer à la course sans être muni du dossard officiel de l'organisation.

**Le dossard sera muni d'un système DAG (puce).**

### Article 7 : Arrivée

Parking de la salle polyvalente. Fermeture des contrôles à 10h45 pour les 5 course, marche athlétique et 10 km, 11h15 pour les 1.250km.

### Article 8 : Dispositions techniques

Course en auto suffisance

Ravitaillement à l'arrivée.

Poste de secours : ASSRA mobile et fixe.

### **Article 9: individuel:**

Catégories	Masculines Féminines
Eveil-athlé	2013. 2015
Poussin	2011. 2012
Benjamin	2009. 2010
Minimes	2007. 2008
Cadet	2005. 2006
Junior	2003. 2004
Espoir	2000. 2001.2002
Sénior	1988. 1999
Master 0.1.2.3.4.5.6.7.8.9.10	1983 et avant....1933

### **Article 10 : Récompenses**

Cadeau pour les 3 hommes et femmes au scratch

Cadeau au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie non cumulable avec le scratch.

Pour le 1km 250 un cadeau à chaque enfant.

1 cadeau de bienvenu à chaque participant.

Remise des récompenses à la salle polyvalente de Médis en extérieur à 11 h 15 suivi d'un vin d'honneur.

### **Article 11: Assurance**

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique, et recommande à chaque participant de s'assurer, auprès d'un médecin que son état de santé lui permet de parcourir la distance sans aucun risque.

L'organisation est assurée pour les risques civils et décline toute autre responsabilité.

Accompagnement à vélo interdit, sauf pour l'animateur. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non licenciés.